

FICHE N 52 | Energie consommée sur le territoire par secteur d'activités

Objectif : Suivre la consommation d'énergie sur l'ensemble du territoire de la collectivité par secteur d'activités

La consommation totale d'énergie finale est de 7 000 GWh. Le bilan énergétique est marqué par les secteurs résidentiel et tertiaire qui représentent à eux deux 59 % des consommations.

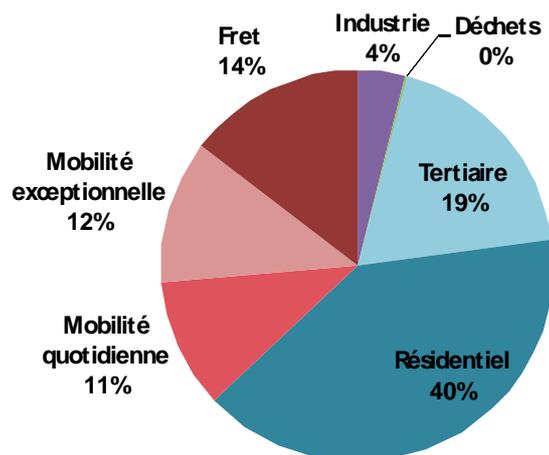


Figure 1 : consommation d'énergie par secteur, en GWh EF (source : Energies demain, 2006)

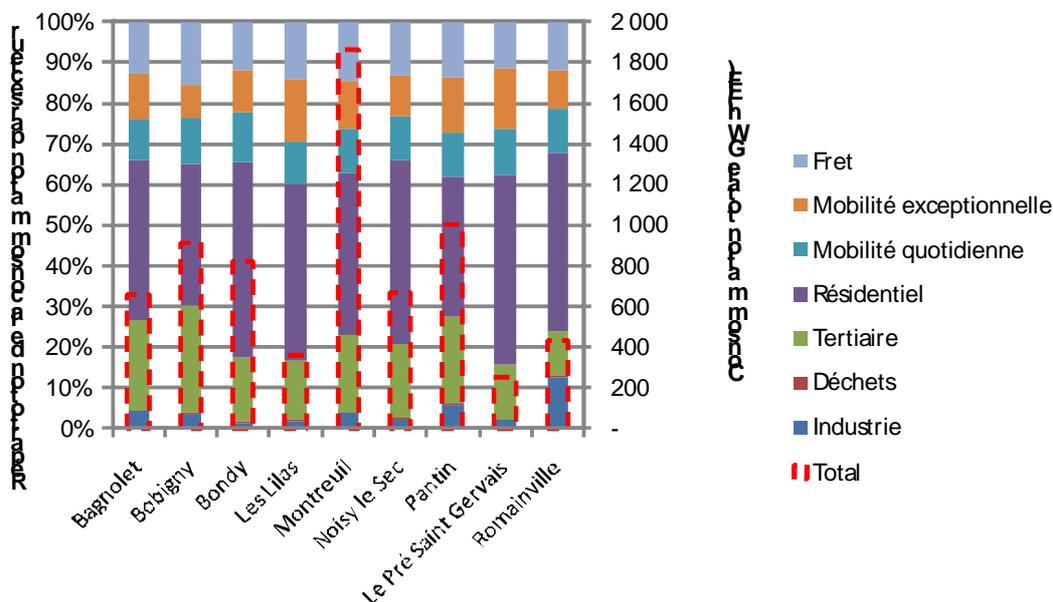


Figure 2 : comparaison de la structure du bilan énergétique avec les communes d'Est Ensemble (source : Energies Demain, 2006)

La comparaison avec les communes de la communauté d'agglomération met en évidence la prépondérance de Montreuil en termes de consommation totale, écho à son poids démographique au sein d'Est Ensemble. En effet, Montreuil pèse pour 26% dans le bilan énergétique de la communauté d'agglomération et rassemble 27% de sa population.

La structure du bilan énergétique est relativement homogène entre les communes. On observe néanmoins quelques particularités :

- Montreuil, Bagnolet Bobigny et Pantin présentent une part du tertiaire plus importante que le reste des communes ;
- l'industrie est plus importante à Romainville que nulle part ailleurs (12 % des consommations) ;
- Bondy et le Pré-Saint-Gervais sont marqués par une forte présence du résidentiel dans leur bilan énergétique (plus de 45 %).

Bilan des émissions de GES

Le bilan global des émissions de GES de la ville de Montreuil s'élève en 2006 à 409 kteq CO₂. Les émissions se répartissent comme suit par secteur :

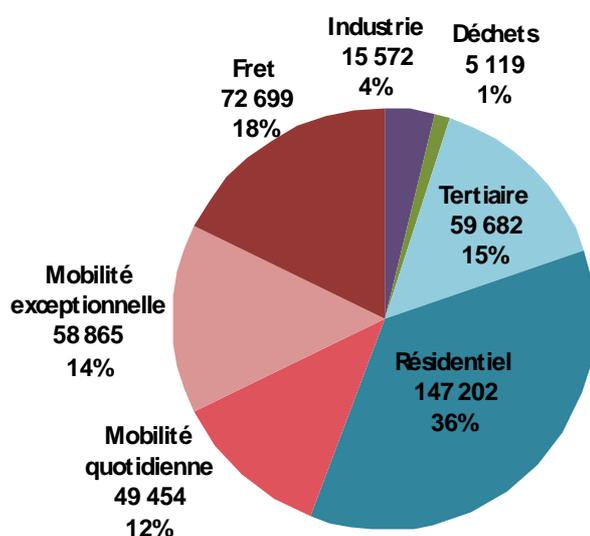


Figure 3 : Emissions de GES par secteur, en teq CO₂ (Source : Energies Demain, 2006)

Le transport (personnes et marchandises) concentre 44 % des émissions et les **sources fixes** (résidentiel, tertiaire et industrie) 55 %.

Le résidentiel est de loin le premier poste émetteur.

Informations complémentaires

Cette fiche reprend des éléments du diagnostic territorial pour le Plan Climat Energie Territorial de Montreuil. Le diagnostic a donc pour objectif de déterminer les sources d'émissions de gaz à effet de serre à Montreuil pour ensuite définir les actions d'atténuation nécessaires et les hiérarchiser. Le PCET intervient dans le cadre de la démarche Agenda 21 lancée par la ville de Montreuil fin 2009.

Sources

- 1) Synthèse extraite du Plan Climat-énergie de Montreuil (en cours) – direction environnement et développement durable – BE Energie Demain 2006